

## Une offre unique et originale dans le canton de Genève



Une vie communautaire  
Des foyers et des ateliers à taille humaine  
Des valeurs spirituelles  
Des relations et des liens d'amitié...  
**...qui changent tout!**

# L'Arche La Corolle



LA COROLLE EST UNE ASSOCIATION DE DROIT SUISSE, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE. ELLE OEUVRE EN FAVEUR DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP INTELLECTUEL ET ACCUEILLE AUJOURD'HUI 39 ADULTES AU SEIN DE SES FOYERS ET ATELIERS.

NÉE EN 1983 À VERSOIX DANS LE CANTON DE GENÈVE, ELLE FAIT PARTIE, COMME LES COMMUNAUTÉS DE FRIBOURG ET DE BÂLE, DE L'ARCHE EN SUISSE ET DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES COMMUNAUTÉS DE L'ARCHE PRÉSENTES DANS 38 PAYS. SON FONDATEUR, JEAN VANIER A RÉCEMMENT REÇU LE PRIX TEMPLETON.

L'ARCHE SOUHAITE FAIRE CONNAÎTRE AU MONDE LE DON DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL, TÉMOIGNANT QU'UNE SOCIÉTÉ VÉRITABLEMENT HUMAINE EST BASÉE SUR LE RESPECT ET L'ACCUEIL DES PLUS VULNÉRABLES.

## I. Des valeurs, une mission

« Toute personne, quels que soient ses dons ou ses limites, partage une humanité commune. Elle a une valeur unique et sacrée et possède une égale dignité et les mêmes droits. Les droits fondamentaux de la personne sont le droit à la vie, aux soins, à un "chez-soi", à l'éducation, au travail, mais aussi, puisque le besoin le plus profond de l'être humain est d'aimer et d'être aimé, le droit à l'amitié, à la communion et à la vie spirituelle... L'Arche n'est pas une solution, mais un signe : un signe d'une société humaine fondée sur l'accueil et le respect des plus petits et des plus faibles; un signe d'espérance. » (Extrait de la charte de la Fédération internationale de communautés de l'Arche).

### **Faire connaître le don des personnes avec une déficience intellectuelle**

La Corolle fait partie de la Fédération Internationale des communautés de l'Arche fondée par Jean Vanier. Comme ces dernières, elle a pour mission d'accueillir des personnes adultes ayant un handicap mental en foyers et en ateliers et de répondre à leurs besoins. Elle veut révéler les dons des

personnes handicapées qui contribuent, par leurs talents relationnels, à la construction d'une société plus fraternelle.

### **La primauté de la relation**

Nous croyons qu'être en relation les uns avec les autres donne sens à la vie de chaque personne et lui permet de développer ses dons et ses capacités, de se réaliser. Vivre à La Corolle, c'est faire le choix du « vivre ensemble », du partage du quotidien et de la rencontre de l'autre. Ces lieux de vie et d'humanité partagée, où nous sommes appelés à grandir se révèlent être un signe porteur de sens et d'espérance, dans une société où trop souvent la fragilité et la vulnérabilité engendrent l'isolement.

L'accompagnement proposé par La Corolle vise l'épanouissement de la personne dans toutes les dimensions de son être. Il garantit sa dignité et son intégrité, favorise son autonomie, au sein d'un environnement convivial et fraternel, largement ouvert sur la cité. La Corolle invite chacun à lier son histoire à celle des personnes ayant un handicap, à prendre place à leurs côtés dans notre société.

Ainsi trois dimensions distinctes mais inséparables se vivent simultanément dans l'ensemble du fonctionnement et des activités de la communauté.

### **La dimension professionnelle**

Il est nécessaire d'offrir aux personnes que nous accueillons, un cadre et un milieu de vie adéquats, dans lesquels elles peuvent s'épanouir en se sentant pleinement reconnues et en sécurité. Nous portons une haute exigence à la qualité de l'accompagnement socio-éducatif, qui requiert des compétences professionnelles toujours à actualiser. Pour cela nous formons nos équipes tant à l'interne qu'à l'externe en favorisant une diversité d'approches et de méthodes.

### **La dimension communautaire**

La Corolle croit qu'une vie communautaire participe à l'épanouissement et à la croissance de chaque personne, handica-

pée ou non, dans toutes les dimensions de son être. Cette vie ensemble est caractérisée par la gratuité des rencontres et les relations de réciprocité qui se tissent entre les membres de la communauté.

### **La dimension spirituelle**

Elle est constitutive de toute personne humaine. La Corolle intègre cette dimension tout en garantissant la liberté de pensée et le respect des convictions de chacun. L'inspiration chrétienne (catholique et protestante) de la communauté se révèle avant tout dans le partage de la vie quotidienne, dans les relations qui se tissent à l'intérieur comme à l'extérieur, dans la qualité du vivre ensemble... Elle se manifeste aussi dans la proposition de temps spirituels et de célébrations libres et ouverts à tous, dans le respect du désir et de l'identité de chacun, garantissant ainsi la possibilité à ceux qui le souhaitent de vivre et d'approfondir leur vie spirituelle selon leur propre tradition religieuse.

---

## **II. La Corolle en quelques chiffres...**

Subventionnée par le canton de Genève, sous la forme d'un EPH (établissement pour personnes avec un handicap), La Corolle compte:

30 résidents en foyer

36 personnes en atelier et centre de jour (dont 9 en externat)

63 salariés (51.50 équivalents temps plein)

12 stagiaires et apprentis

10 bénévoles

4 foyers de vie

3 ateliers

Budget de fonctionnement annuel  
CHF 6'000'000.-



## III. L'Arche dans le monde

### Son histoire

Jean Vanier,  
fondateur de L'Arche



Promis à une brillante carrière militaire, ce fils du Gouverneur Général du Canada, né à Genève, fait le choix de mettre sa vie au service des plus faibles. Après plus de 50 ans de vie partagée avec des personnes handicapées, il porte aujourd'hui un message universel: l'accueil des fragilités de chacun est une voie essentielle pour construire une société plus humaine.

### Un cri



« La structure des hôpitaux psychiatriques avant la réorganisation des secteurs était concentrationnaire. Les personnes y étaient envoyées sans considération de leur contexte, de leur histoire ou de leur personnalité. Elles pouvaient rester pendant quinze ou trente ans enfermées! » Erol Franko, psychiatre, décrivant le contexte des années 1960.

### Une rencontre



L'Arche est née en 1964 d'une rencontre entre Jean Vanier et deux hommes avec un handicap mental, Raphaël Simi et Philippe Seux, vivant alors dans une institution psychiatrique. Profondément touché par leur détresse, Jean Vanier décide de vivre avec eux dans une petite maison de village dans l'Oise, en France. C'est le début de l'aventure...

### Un rayonnement international



Grâce à tous ceux qui le rejoignent, le projet de L'Arche se répand très rapidement dans d'autres régions, d'autres pays, d'autres continents... dans des contextes, des cultures, des religions très différentes. **L'intuition fondatrice se poursuit de nos jours dans les 150 communautés de L'Arche sur les 5 continents, dans 38 pays.**

## Sa mission

“

“

“

*Extrait de l'énoncé d'identité et de mission des communautés de L'Arche au travers le monde.*



Fondées dans des contextes culturels, sociaux et religieux très divers, les communautés de L'Arche veulent contribuer à réduire les clivages et les lignes de fracture de la société. L'expérience qui y est vécue, de rencontre avec des personnes ayant un handicap mental, parce qu'elle rejoint les besoins fondamentaux de tout homme, a une dimension universelle.

Les personnes ayant un handicap mental contribuent de manière essentielle à la vie de nos communautés. Elles révèlent, au cœur même de leurs fragilités, des trésors d'humanité et contribuent par leurs talents à la construction d'une société plus généreuse et plus respectueuse de chacun.

Jean Vanier



## L'Arche en Suisse

L'Arche Suisse soutient les communautés de l'Arche en Suisse dans leur mission et leurs projets. Elle développe des politiques de synergie, favorise l'échange, coordonne et soutient les activités communes telles que : rencontres et événements festifs, formations, échanges de

bonnes pratiques, recherches de fonds... Elle représente les communautés suisses (Genève, Fribourg et Bâle) auprès de la Fédération Internationale de l'Arche et garantit le lien des communautés locales entre elles.



# La Corolle aujourd'hui

## I. Des lieux de vie et d'activités

### 4 foyers à taille humaine

La Corolle offre un mode de vie de type familial, au sein de nos 4 foyers (Sarepta, Le Puits, La Rencontre, La Colombe). Dans chacun de ces foyers 6 à 8 personnes avec un handicap partagent leur vie avec des membres de nos équipes d'accompagnement, dans un quotidien simple et fraternel. Chacun participe à la hauteur de ses capacités : tâches ménagères, règles de vie, choix des sorties... et contribue à faire du foyer un « chez soi ». Le repas par exemple, est l'un des moments importants de la journée où l'on se retrouve tous ensemble autour de la même table. Ces lieux d'appartenance et de relation permettent aux personnes en situation de handicap de développer leurs talents, leur autonomie, de construire des amitiés... tout simplement d'avoir une vie bien à elles.

Nos équipes de professionnels mettent en œuvre un accompagnement socio-éducatif et individualisé de qualité, en s'appuyant sur des partenariats dans le secteur de la santé et du soin (médecin, psychiatre, physiothérapeute, soignant...) qui contribuent

à l'accompagnement des besoins spécifiques de chacun.

### Nos ateliers : lieux de soutien et d'épanouissement

Nos 3 ateliers (Le Jardin des Saveurs, Choiseul, Les P'tits Bonheurs) sont des lieux de travail (petite production) et d'activité en journée. Adaptés au rythme et à la capacité de chacun ils soutiennent l'apprentissage, l'autonomie, le maintien des acquis, mais aussi la perte de ces derniers au travers d'activités thérapeutiques et de bien-être:

- artisanat (papier, tissu, bois)
- maraichage et horticulture
- cuisine
- mise sous pli
- apprentissage cognitif et social
- activités sportives (équitation, marche, natation)
- céramique
- stimulation sensorielle
- massage
- musique
- danse...

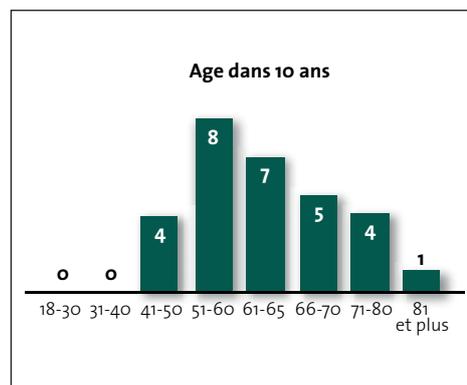
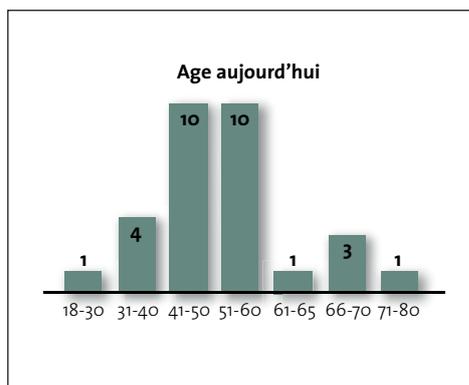


## II – Nos défis

### Vieillesse et mobilité

La Corolle occupe une place singulière dans le paysage genevois des institutions recevant des personnes avec un handicap. En effet, nous faisons partie des quelques établissements qui accueillent un nombre important de personnes vieillissantes. Cela révèle nos 34 ans d'histoire et l'épaisseur des liens tissés avec les personnes accueillies, pour lesquelles nous souhaitons offrir la possibilité de rester

« chez elles » jusqu'en fin de vie, quand cela est possible. Le vieillissement des personnes accueillies à La Corolle exige donc une vision à long terme. Si on se projette dans les 10 ans qui viennent, sur la même base de personnes qu'aujourd'hui, **86%** des résidents de nos foyers auront plus de 51 ans. Aujourd'hui ce sont 50% de nos résidents de foyers qui ont **plus de 51 ans**.



**La prise en compte de besoins évolutifs de nos résidents, dans leurs parcours de vie, exige que nous fassions évoluer nos infrastructures.**

**Par ailleurs, un grand nombre de nos résidents sont limités par des soucis de mobilité réduite, de précarité de l'équilibre ou de fatigabilité dans leurs déplacements.** Epilepsie, problème cardiaque, problème orthopédique, surpoids, déficience visuelle... sont des problématiques qui viennent s'ajouter à l'avancée en âge de nos résidents.



FOYER	AGE 2016	DIAGNOSTIC		MOBILITE REDUITE (en 2016)
<b>LE PUIITS</b>	36	syndrome de down	x	trouble cardiaque, arthrose
	35	déficiência intell	x	épilepsie non stabilisé, lenteur
	66	spectre autistique	x	lenteur, fatigabilité
	58	déficiência intell	x	précarité de la marche, tb cardiaque
	45	spectre autistique	x	non-voyant
	52	spectre autistique		
	57	syndrome de down	x	forte précarité de la marche, orthopédie
	20	spectre autistique		
<b>SAREPTA</b>	69	déficiência intell	x	fauteuil roulant
	49	syndrome de down	x	fauteuil roulant
	50	syndrome de Rett	x	forte précarité de la marche
	56	syndrome de down	x	fauteuil roulant
	44	syndrome angelman		
	53	syndrome de down	x	lenteur, faiblesse musculaire
<b>LA RENCONTRE</b>	53	syndrome de down	x	lenteur
	78	déficiência intell	x	fauteuil roulant
	54	syndrome de Rett	x	risque de chute, faiblesse musculaire
	59	syndrome de down		
	49	syndrome de down		
	37	déficiência intell		
	45	déficiência intell		
	33	déficiência intell		
<b>LA COLOMBE</b>	69	déficiência intell	x	pb circulation
	57	spectre autistique		
	62	déficiência intell	x	surpoids et pb de dos
	61	déficiência intell	x	pb orthopédique, douleurs
	41	déficiência intell	x	surpoids, pb circulation, rétention, pb ortho
	61	déficiência intell	x	surpoids, pb orthopédique
	70	déficiência intell		

*Ci-dessus un tableau mettant en lumière les limitations et freins à la mobilité de nos résidents. A noter que dans les années qui viennent ces limitations s'accroîtront du fait du vieillissement.*

## Un manque de places dans les établissements genevois

La situation des citoyens vivant avec un handicap dans notre canton est difficile. D'après la Commission Cantonale d'Indication, plus de 200 personnes sont en attente d'une place. **C'est pourquoi, La Corolle a marqué à nouveau son engagement auprès des personnes en situation de handicap, en créant 6 places supplémentaires en 2016. Nous ouvrirons très probablement encore quelques places dans les années qui viennent.**

Pour nous donner les moyens de notre engagement en faveur des personnes en situation de handicap, des locaux adaptés en terme d'espace, que ce soit pour nos ateliers ou nos foyers sont indispensables.

Par ailleurs, l'avancée en âge d'une bonne partie de nos résidents actuels va faire émerger « un club des aînés » dans les 3 ans à venir. Ces personnes ne pourront plus fréquenter les ateliers ; elle nécessiteront alors un accompagnement spécialisé et adapté à leur rythme sans pour autant relever

d'une prise en charge globale en foyer. L'accueil de plus jeunes en externat contribuera à maintenir les activités d'atelier, tout en poursuivant l'accompagnement des plus anciens. **Cela implique donc un développement naturel de la taille de notre institution.**

## Des infrastructures à moderniser et rénover

**Nos infrastructures vieillissent ! Le foyer Sarepta, qui se trouve sur le site principal est le plus ancien. Installé dans une maison construite dans les années 70, il doit être entièrement repensé et adapté aux besoins évolutifs de nos résidents.** Nous prévoyons de le transformer d'ici à 2020. D'importantes rénovations et adaptations ont déjà été apportées à deux de nos foyers (Le Puits et La Rencontre) dans le courant 2015 et 2016. Pour le 4<sup>ème</sup> foyer, « la Colombe », nous avons opté pour une solution différente et envisageons un déménagement d'ici 2018 dans un nouveau foyer mieux adapté. (cf. fiches projets)

“



# Foyer « Le Puits » à Collex-Bossy - 8 résidents



L'ascenseur actuel devenu obsolète ne permettait pas d'accueillir une chaise roulante avec un accompagnateur. Il était indispensable de répondre dans l'immédiat aux besoins des personnes accueillies vieillissantes avec une mobilité réduite afin d'éviter le déménagement de certaines personnes dans d'autres foyers.

**Coût:** CHF 218'000.- | **Financement** par la fondation Hoffmann, le Fonds Hélios et d'autres donateurs

**Échéance:** L'ascenseur est installé depuis juin 2015.  
Les travaux ont duré environ 3 mois.

**CHANTIER TERMINÉ FIN 2015**



En installant un nouvel ascenseur, de nouvelles normes «sécurité incendie» devaient être appliquées. La pose d'une alarme incendie adaptée ainsi que des portes coupe-feu sur les trois étages du foyer ont été posées.

**Coût:** CHF 129'000.- | **Financement** par la fondation Hoffmann

**Échéance:** Les travaux ont été réalisés durant l'automne 2015.

**CHANTIER TERMINÉ EN 2016**



# Foyer « La Rencontre »

## à Mies - 8 résidents



L'aménagement du foyer de la Rencontre avait pour but l'adaptation des deux maisons mitoyennes familiales et l'agrandissement d'une surface de 140 m<sup>2</sup>, afin de répondre aux besoins des personnes vieillissantes et à mobilité réduite.

Les travaux se sont déroulés d'avril 2015 à janvier 2016. Ils ont été supervisés par le cabinet d'architecte Atelier Pluriel.

Les personnes en situation de handicap et l'équipe éducative ont dû quitter le foyer et être hébergées dans une villa à Genthod pour une période de 7 mois à partir de juillet 2015.



### Le programme des travaux a permis :

- l'installation d'un ascenseur permettant l'accès de tous à l'ensemble des étages.
- l'aménagement de couloirs de dégagement et de sanitaires aux normes de sécurité.
- la mise aux normes de sécurité incendie de l'ensemble du foyer par la pose de portes anti-feu et d'un système d'alarme.
- la création pour des résidents du foyer, de deux studios avec entrée indépendante.
- la création d'une salle polyvalente dans les combles pour des activités nécessitant plus d'espace.
- la création d'une ouverture complète entre le salon et la salle à manger permettant l'accueil d'une quarantaine de personne lors de temps festifs.

Coût: CHF 1'800'000.- | Financement par le Fonds Hélios, La Fondation Hoffmann et La Corolle

**CHANTIER TERMINÉ EN 2016**



# Foyer « Colombe »

## à Versoix - 8 résidents

PROJET

### Le pourquoi de la démarche

#### Un foyer structurellement inadapté

Le foyer actuel de la Colombe est trop petit et structurellement inadapté aux personnes à mobilité réduite. L'accès depuis la rue se fait par un perron qui ne permet pas l'installation d'une rampe pour fauteuil. Il est réparti sur 4 niveaux, avec des pièces en « couloir » et un escalier exigü.



#### Le vieillissement des résidents de notre communauté

Cela exige une vision à long terme. Comme énoncé précédemment, si on se projette dans les 10 ans qui viennent, **86%** des résidents de nos foyers auront **plus de 51 ans**. Aujourd'hui ce sont 50% de nos résidents foyers qui ont plus de 51 ans.

#### Se rapprocher du cœur de la communauté...

Il serait bon de rapprocher ce foyer du cœur de la communauté et de ses structures existantes, notamment des lieux d'activités en journée et de la vie sociale (cafétéria, salle polyvalente, salle d'activités pour le « club des aînés »...), améliorant ainsi la qualité de vie et d'accompagnement de nos résidents. Les transferts en véhicule et ainsi le temps et l'énergie consacrés à cela seraient notablement diminués.

## Le lieu d'implantation : un choix stratégique

Aujourd'hui, le foyer La Colombe est composé de deux maisons mitoyennes au cœur de Versoix. Il accueille 5 personnes en situation de handicap.

Dès l'automne 2016, 3 personnes supplémentaires rejoindront l'équipe actuelle.

**Au vu de la problématique de vieillissement et des contraintes d'accessibilité et d'espace**, le déménagement de ce foyer dans un espace mieux adapté serait une nette amélioration.

En juin dernier, nous avons identifié une belle opportunité d'acquérir une maison avec un terrain à proximité de notre site principal d'Ecogia à Versoix.

Située au 41 chemin d'Ecogia sur la commune de Versoix, cette maison et le terrain attenant, répondent parfaitement à nos critères :

**La proximité avec Ecogia**, le cœur de notre communauté : 200 mètres ! La mise en place d'échanges et d'activités adaptées à la situation de vieillissement de nos résidents sera facilitée. Il est prévu que notre site principal d'Ecogia, connaisse de nombreuses transformations, avec la création d'une grande salle polyvalente et d'une café-téria ouverte sur la vie du quartier. Cette salle permettra la réalisation de nombreux évène-

ments en lien avec la vie sociale et culturelle de Versoix. Notre communauté veut pouvoir irriguer la vie de la cité, et être au bénéfice des liens qui se tissent avec l'ensemble des amis, voisins, bénévoles, paroisses, partenaires associatifs environnants.

Ce nouveau foyer sera **à moins de 10 minutes à pied** de l'un de nos ateliers situé au cœur de la ville. Cet atelier cultive de nombreux liens avec l'extérieur, entre autres avec les associations culturelles voisines, ou encore avec la crèche les Vers à soie dans laquelle nos résidents ont une activité de travail (pliage du linge) et qui se traduit également par l'accueil régulier de groupes d'enfants à l'atelier pour un partage de goûter entre nos résidents et les enfants de la Crèche.

**La proximité avec le Centre-Ville** : 10 minutes à pied !

**L'insertion et intégration** dans un quartier résidentiel très ouvert et désireux de créer plus de liens. Les futurs voisins nous ont d'ores et déjà réservé un chaleureux accueil, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas !

## Le programme architectural

Acquisition d'une maison de 205 m<sup>2</sup> et création d'une extension de 185 m<sup>2</sup>, soit 390 m<sup>2</sup> au total.

Transformation des chambres, sanitaires et pièces communes de cette maison pour accueillir 8 personnes en situation de handicap intellectuel.

Aménagement de chambres/studio à disposition de stagiaires, civilistes, volontaires désireux de vivre une expérience communautaire au cœur d'un de nos foyers.

Mise à disposition d'un cadre de vie adapté aux résidents et aux équipes socio-éducatives.



*Ci-dessus quelques photos du bien à acquérir et adapter.*

## Les grandes lignes du cahier des charges

Le nouveau foyer s'engage à intégrer les différents éléments ci-dessous et répondre aux exigences l'article 109 de la loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988 du canton de Genève. Accessible aux personnes à mobilité réduite (fauteuil, déambulateur, trouble de la marche).

8 chambres pour résidents accessibles avec des accessoires (Cigogne...)

1 chambre de veille

2 chambres pour assistants/stagiaires selon le maintien ou non de l'ascenseur

1 studio

1 salle de bains adaptée accessible aux personnes à mobilité réduite avec 1 WC

2 douches italiennes avec WC

1 WC pour les salariés

1 bureau

Salon, cuisine, salle à manger pour 14 – 16 personnes

1 salle polyvalente (hall sous-sol)

Parking 4 voitures

Des locaux techniques (buanderie, réserve alimentaire, local technique...)

Espace extérieur / jardin / terrasse

## Les échéances

<b>Février 2016</b>	Décision prise de déménager le foyer la Colombe et lancement de la recherche d'opportunité de lieux
<b>Juin 2016</b>	Identification d'une opportunité répondant à nos critères
<b>Juillet 2016</b>	Etude de faisabilité
<b>Septembre 2016</b>	Lancement de l'enquête publique (bouclée le 26 septembre) Validation par le Conseil communautaire et le Comité Réponse de principe d'achat à Monsieur Delaunay, le propriétaire de la maison
<b>Novembre 2016</b>	Etude des appels d'offre faite par 3 bureaux d'architectes, avec le soutien de HAU (Handicap, Architecte, Urbanisme) Dépôt du permis de construire à la mairie
<b>Janvier 2017</b>	Validation et choix de l'architecte par le comité
<b>Février 2017</b>	Dépôt définitif du permis de construire à la mairie
<b>Eté 2017</b>	Début du chantier
<b>Eté 2018</b>	Inauguration du nouveau foyer !

## Coût et financement du projet

Le coût global du projet est estimé à CHF 3'900'000.-

Tableau de financement du projet COLOMBE

PROJET COLOMBE	DONATEURS	ACQUIS CHF	RESTE À FINANCER CHF
<b>CHF 2'000'000.-</b> <b>Acquisition du bien</b>	Prêt relai – bancaire	800'000.-	
	Legs	44'929.-	
	Don privé	600'000.-	
<b>CHF 1'900'000.-</b> <b>Total des travaux</b>	Don privé	600'000.-	
	Don privé	800'000.-	
	Fondation Michelham	250'000.-	
	Fonds propres	105'071.-	
	Financement manquant		700'000.-
<b>CHF 3'900'000.-</b>		<b>3'200'000.-</b>	<b>700'000.-</b>

# « ECOGIA »

## Site principal à Versoix



### PROJET

## Le pourquoi de la démarche

Deux de nos ateliers, un foyer, ainsi que les services administratifs sont situés sur le site d'Ecogia. Des rénovations et extensions au coup par coup ont été apportées au fil des années. Aujourd'hui, il s'agit de retraiter l'ensemble du site de manière harmonieuse et intégrée, et répondre ainsi au mieux aux besoins de nos résidents et équipes d'accompagnement, cela en cohérence avec la vision et le projet que nous portons, notamment sur la question de l'accompagnement en fin de vie.

Concrètement ces travaux doivent répondre aux enjeux suivants:

### Un foyer dédié aux personnes les plus dépendantes de notre communauté

Le foyer Sarepta, construit dans les années 70, est devenu fin 2015, un foyer de « prise en charge globale ». Nos résidents les plus fragiles du fait de leur handicap

et de leur âge, nécessitant des soins et une attention quasi-continue, pourront vivre et être accompagnés – parfois jusqu'en fin de vie – au sein de ce foyer. Les espaces de vie et de soins doivent être repensés dans cette perspective.

### Ecogia : cœur de la communauté

Notre institution dispose de 5 sites différents, situés dans un rayon de 3 km. Le site principal d'Ecogia a vocation à rassembler, brasser, être un lieu de rencontres... pour des repas, des activités, des fêtes, des activités artistiques, des événements ouverts sur la vie du quartier et de la cité. Ainsi, une grande salle polyvalente, dotée d'une cuisine centrale et d'une cafétéria, ainsi que des nouvelles salles d'activités et des bureaux seront aménagés.

Les personnes les plus dépendantes et moins mobiles seront de ce fait au bénéfice de ces lieux de socialisation et d'activités situés à proximité. De même pour notre « club des aînés » qui pourra se retrouver à la cafétéria, avec des amis, des voisins, des bénévoles...

Les repas du midi, pourront être pris sur place, favorisant les rencontres et la vie sociale, tout en limitant les déplacements répétés des foyers vers les ateliers.

### Un manque d'espace !

En 2007, la Corolle accueillait 23 personnes en situation de handicap. En 2017, avec la création progressive de nouvelles places, nous accueillerons 39 personnes, soit une

augmentation en 10 ans de 70%. Nous commençons à nous sentir à l'étroit dans notre petite salle polyvalente qui ne peut désormais plus accueillir l'ensemble des résidents, du personnel et des bénévoles (plus de 130 personnes). Nous manquons également de place pour notre équipe administrative et nécessiterions deux à trois espaces en plus pour des bureaux.

## Le programme architectural

Démolition d'un bâtiment pour reconstruction de 1700 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux + sous-sol, accueillant le nouveau foyer de Sarepta, l'Atelier Jardin, ainsi que la salle polyvalente et la cuisine centrale

Réaménagement des bureaux et de l'Atelier des P'tits Bonheurs dans la maison existante

Aménagement de l'espace extérieur



## Les grandes lignes du cahier des charges

1. **Une salle polyvalente** (minimum 200 m<sup>2</sup>) pouvant accueillir 150 personnes, (dont une douzaine en fauteuil roulant) pour des repas et des animations, modulable en 4 à 5 espaces distincts.
2. **Une cuisine collective** agencée avec des locaux de rangement (chambre froide, frigo, réserve alimentaire...) pour la préparation de 100 repas/jour, et intégrant :
  - Un atelier « cuisine » géré par un salarié et un civiliste/bénévole pour la préparation de 60 repas les midis, et de 150 repas les jours de rencontres festives.
  - Un atelier avec la capacité d'accueillir 7 à 10 personnes (Jardin – cuisine). Cet atelier offrira l'opportunité à 3-4 personnes en situation de handicap d'apporter leur soutien au cuisinier pour des préparations d'entremets, hors d'œuvres...
3. **Un foyer d'hébergement** de 7 personnes en situation de handicap, vieillissantes ou en grandes dépendances, et à mobilité fortement réduite, mais non médicalisé, intégrant :
  - 7 chambres pour personnes à mobilité réduite
  - 2 chambres « studette » pour assistants/ bénévoles/amis
  - 1 studio
  - Salon, cuisine, salle à manger (3 pièces séparées) pour 14 – 16 personnes environ (dont 6 personnes en fauteuil roulant)

4. **Un atelier « P'tits Bonheurs »** accueillant 10 personnes en situation de handicap à mobilité réduite et 9 encadrants. Cet atelier sera composé de plusieurs espaces avec chacun une fonction spécifique.
5. **Atelier « Le club des aînés »**, pour 8 à 10 personnes, accueillant les personnes ne pouvant plus être sur l'exigence et le rythme des Ateliers en journée, du fait de l'avancée en âge.
6. **Des bureaux** pour l'équipe administrative.

## Les échéances

<b>Automne 2016</b>	Echange avec la commune de Versoix sur le projet Etude des appels d'offre faits par 3 bureaux d'architectes, avec le soutien de HAU (Handicap, Architecte, Urbanisme) Démarches administratives auprès des autorités compétentes Poursuite de la campagne de recherche de fonds
<b>Automne 2017</b>	Lancement de l'enquête publique Dépôt du permis de construire à la mairie
<b>Eté 2018</b>	Début du chantier
<b>Automne 2019</b>	Inauguration des nouveaux bâtiments

## Coût du projet

**Le coût global du projet est estimé à CHF 8'000'000.-**

Tableau de financement du projet ECOGIA

PROJET ECOGIA	DONATEURS	ACQUIS CHF	RESTE À FINANCER CHF
<b>Total des travaux CHF 8'000'000.-</b>	Loterie Romande	3'000'000.-	
	Fondation privée genevoise	3'000'000.-	
	Divers donateurs	16'000.-	
	Fondation Plein Vent	15'000.-	
	Legs	23'038.-	
	Fonds propres	45'962.-	
	Financement manquant		1'900'000.-
<b>CHF 8'000'000.-</b>		<b>6'100'000.-</b>	<b>1'900'000.-</b>

## Association La Corolle

### Tableau de financement pour nos projets d'infrastructures de 2015 à 2018

	Travaux déjà réalisés	Ressources obtenues
<b>2015-2016</b>	CHANTIERS REALISÉS : 1'800'000.- La Rencontre 70'000.- Relogement foyer Rencontre 218'000.- Le Puits (phase 1) 129'000.- Le Puits (phase 2) <b>2'217'000.-</b>	464'000.- Fonds propres Corolle 420'000.- Fonds Hélios 383'000.- Fondation Hoffmann  150'000.- Don reçu 800'000.- Don reçu <b>2'217'000.-</b>
<b>Total réalisé CHF</b>	<b>2'217'000.-</b>	<b>2'217'000.-</b>

	Nouveaux projets d'infrastructures (coûts)	Ressources obtenues (ou promises)	Financement complémentaire manquant
<b>2016-2017</b>	<b>PROJET COLOMBE :</b> <b>3'900'000.-</b>	800'000.- Prêt relais bancaire 600'000.- André & Rosalie Hoffmann 600'000.- Véra Michalski-Hoffmann 800'000.- Donateur privé 44'929.- Legs 250'000.- Fondation Michelham 105'071.- Fonds propres <b>3'200'000.-</b>	<b>700'000.-</b>
<b>2017-2019</b>	<b>PROJET ECOGIA :</b> <b>8'000'000.-</b>	3'000'000.- Loterie Romande 3'000'000.- Fondation privée genevoise 16'000.- Divers donateurs 15'000.- Fondation Plein Vent 23'037.- Legs 45'963.- Fonds propres <b>6'100'000.-</b>	<b>1'900'000.-</b>
<b>Total des projets CHF</b>	<b>11'900'000.-</b>	<b>9'300'000.-</b>	<b>2'600'000.-</b>

Coût total du programme	Total des ressources obtenues	Financement complémentaire manquant
<b>CHF 14'117'000.-</b>	<b>CHF 11'517'000.-</b>	<b>CHF 2'600'000.-</b>

“



## Commission de recherche de fonds :

**Philippe Desjeux**, Président du Comité  
**Pierre Epiney**, Fondateur et membre du comité  
**Christophe Fischer**, Recherche de fonds Arche Suisse  
**Maxime Germain**, Directeur de La Corolle  
**Florence Coïdan**, Resp. finances de La Corolle  
**Nicolas Puy**, Membre de la commission recherche de fonds



## Contacts :

**Pierre Epiney**  
Tél. +41 (0)76 457 97 00  
mail : [pepiney@sunrise.ch](mailto:pepiney@sunrise.ch)

**Maxime Germain**  
Tél. +41 (0)79 375 77 17  
mail : [maxime.germain@arche-corolle.ch](mailto:maxime.germain@arche-corolle.ch)

**Christophe Fischer**  
Tél. +41 (0)79 297 20 25  
mail : [christophe.fischer@arche-helvetia.ch](mailto:christophe.fischer@arche-helvetia.ch)



## Liens utiles :

L'Arche Internationale :  
Jean Vanier :  
L'Arche Suisse :  
La Corolle :

## Merci d'adresser vos dons à :

| 24, ch. Ecogia | 1290 Versoix  
Mention : [Projet Colombe](#) | [Projet Ecogia](#)  
Banque Raiffeisen de la Versoix  
11, place Charles David | 1290 Versoix  
CH 71 8021 5000 0019 6294 7

**Si vous le souhaitez :** vous pouvez également démultiplier l'impact de votre don en acceptant que 2% à 5% soit consacré au soutien de l'Arche Helvetia qui œuvre à l'émergence de nouvelles communautés en Suisse (cf. p.5)

**Il vous suffira lors de votre versement de mentionner :**

« [solidarité 2% à 5% Arche Suisse](#) » en complément de la mention « [projet Colombe/Ecogia](#) »

## Association La Corolle

24, chemin d'Ecogia | 1290 Versoix | Tél. +41 (0)22 304 11 80 |

